



Liquidation de la communauté

Par **opsie**, le **15/01/2015** à **12:54**

Je vous remercie pour votre réponse qui m'a bien aidée. La signature de la vente se fait la semaine prochaine, et on doit procéder au partage, je vais donc me retrouver face à mon mari qui n'est pas décidé à me verser ce qu'il devrait me revenir, la notaire m'a dit qu'il me devait au moins 40 pour cent de cette vente mais il n'est pas d'accord. Donc voilà ma question, quels arguments puis-je avancer, comment lui faire comprendre que c'est mon dû par rapport au fait que j'ai payé avec lui la maison, et tous les travaux d'agrandissement que l'on a fait ? Merci de m'éclairer à ce sujet, car la notaire m'a précisé que si on ne trouvait pas un terrain d'accord on sera obligé de passer devant un juge et que cela était très long.

Cordialement

MMe L.